

A la dernière session, honorables messieurs, un comité spécial fut institué "pour s'enquérir des mesures qui ont été prises et de celles qu'il faudrait prendre, afin de servir dans la plus grande mesure possible les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en ce pays, durant la guerre et après la guerre." Ce comité s'est mis à l'œuvre et a, durant les vacances, adressé 22,000 circulaires aux divers corps publics du pays, les invitant à faire des suggestions sur les sujets qui leur étaient soumis dans la circulaire, et qui couvraient tout le domaine économique. Le comité réalisait ainsi l'objet pour lequel il a été créé, et qui consiste à intéresser le peuple aux problèmes d'après-guerre pour en faciliter la solution. Il nous a été fait, en réponse à notre circulaire, environ 250 suggestions, les unes d'un intérêt local, et les autres d'une application plus générale. Conformément à la résolution adoptée par le Sénat au début de la session, nous avons fait imprimer les suggestions qui intéressaient tout le pays et auxquelles le comité attachait de l'importance. Depuis deux ou trois semaines, j'ai tenté en vain de trouver une heure pendant laquelle les membres de notre comité pourraient se réunir pour apprécier le travail qui a été accompli et préparer un rapport. Mais les autres comités réclamaient tellement nos membres que ce n'est qu'aujourd'hui que notre comité a pu être convoqué. J'aurai l'honneur de vous soumettre dans un instant le rapport adopté à cette séance.

Vous remarquerez que le comité émet dix-huit ou dix-neuf recommandations, dont la plupart résument les suggestions de corps publics importants, tels que l'association des manufacturiers, les chambres de commerce, entre autres la chambre de commerce d'Edmonton, qui nous a transmis des suggestions particulièrement heureuses.

De concert avec quelques membres du comité, je me suis permis moi-même d'émettre certaines suggestions. J'aurais souhaité pouvoir les expliquer en détail et citer les autorités sur lesquelles elles se basent, afin d'y intéresser davantage les honorables membres de cette Chambre. C'est une question sur laquelle nous devons revenir à la session prochaine. Nous nous sommes efforcés de réduire les dépenses au minimum. Les suggestions ont été groupées dans un petit pamphlet, et le comité sollicite l'autorisation d'en faire imprimer un millier d'exemplaires qui seront distribués aux personnes qui nous ont fait des suggestions et au public en général. Je prierais le greffier de lire le rapport du comité.

Le greffier lit le rapport suivant :

Salle des comités, n° 69,  
Jeudi, 20 septembre 1917.

Le comité spécial, chargé de s'enquérir des mesures qui ont été prises et de celles qu'il faudrait prendre afin de servir dans la plus grande mesure possible les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en ce pays, durant la guerre et après la guerre, a l'honneur de soumettre son troisième rapport.

Selon l'autorisation que le comité avait reçue au cours de la dernière session, il a adressé environ 22,000 exemplaires de la circulaire suivante aux corps publics et à toutes les associations du Canada qui poursuivent un but d'intérêt général :

"Conformément aux instructions du comité spécial récemment institué par le Sénat du Canada pour s'enquérir des mesures qui ont été prises et de celles qu'il faudrait prendre afin de servir dans la plus grande mesure possible les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en ce pays, durant la guerre et après la guerre, nous vous adressons ci-inclus une copie de l'arrêté ministériel en vertu duquel a été instituée par le Gouvernement, au mois d'octobre 1915, la commission pour le développement des ressources économiques.

"2. En lisant cet arrêté ministériel, vous pourrez vous rendre compte qu'il touche à des questions importantes, diverses et nombreuses, telles que l'agriculture dans toutes ses branches, la colonisation, l'immigration, le travail à procurer aux soldats après la guerre, l'amélioration des routes, l'extension des embranchements de chemin de fer, le placement au Canada des capitaux étrangers et l'expansion des relations commerciales. Vous concevrez aussi que la commission peut difficilement résoudre tous ces problèmes sans l'assistance et la coopération du public en général et particulièrement des corps constitués au pays.

"3. En instituant ce comité spécial, le Sénat a eu surtout en vue d'aider la commission à accomplir la tâche dont elle a été chargée, de s'enquérir du développement et de l'emploi de nos ressources naturelles, et de faire un appel à tous les corps constitués du Canada pour solliciter leur coopération active à cette œuvre.

"4. Les dépenses effroyables, les pertes de vies et les destructions causées par la guerre sans précédent dans laquelle l'Europe presque entière et le Canada sont engagés, le fait que maintenant les activités individuelles et publiques se livrent principalement à des industries nouvelles et temporaires, tout cela sera cause qu'à la signature de la paix des mesures promptes et effectives devront être prises pour rendre au pays sa vie normale.

"5. Au Canada, c'est par le développement et l'amélioration de l'agriculture, par la création d'industries homogènes et par l'expansion de notre commerce que s'effectuera le retour à un état normal.

"6. Le développement de notre agriculture dépendant de l'augmentation de la population, il est de première nécessité de trouver les moyens d'attirer au pays une classe d'immigrants désirables et aussi nombreux que possible.

"7. La paix conclue, le commerce s'étendra dans de nouvelles voies, au sein de l'empire, ainsi qu'avec les pays alliés et neutres. Nous devons nous préparer à prendre notre bonne part de ce commerce nouveau et à y trouver de l'emploi pour nos capitaux et notre main-d'œuvre actuellement engagés dans la fabrication des munitions de guerre.